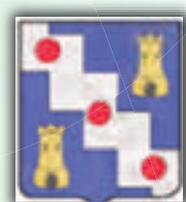
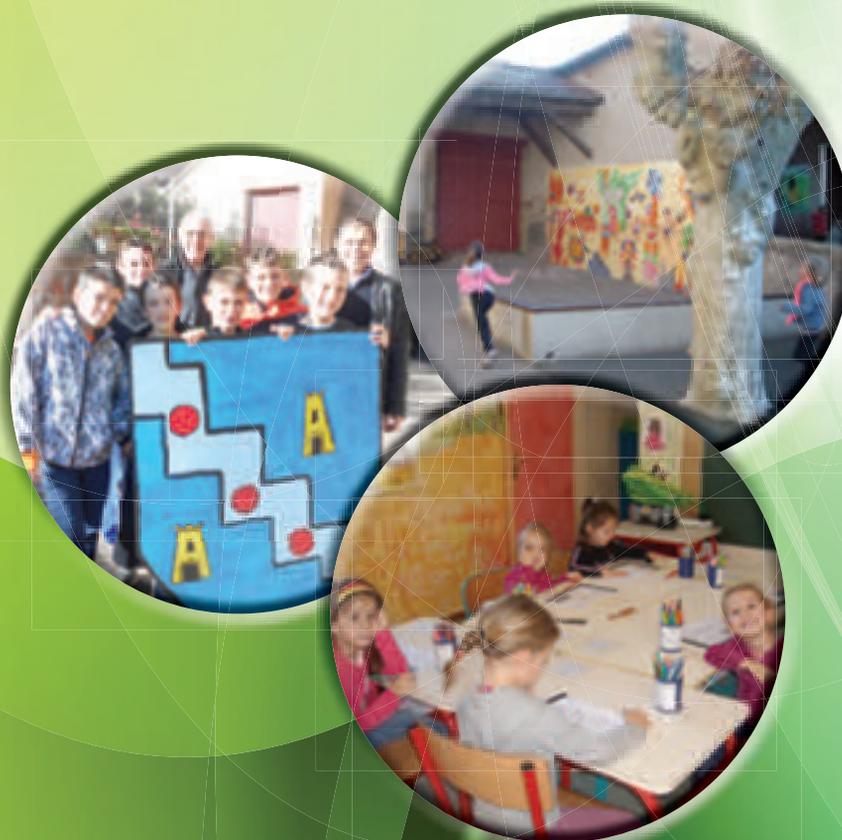


Bulletin municipal



# CHEVINAY

DÉCEMBRE 2015



[www.mairie-chevinay.fr](http://www.mairie-chevinay.fr)

# TABLE DES MATIÈRES

Edito	3	Programme Local de Réduction des Déchets	21
Budget	4-5	Prêt de gobelets réutilisables aux associations du territoire	21
Dépôts de permis de construire et de déclarations préalables	6	Poubelles jaunes, changement de jour de collecte	21
Etat civil 2015	6	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	22
Notre école	8	L'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle, nouvelle mouture.	23
Comité des Fêtes	9	Voyages en Pays de L'Arbresle	23
Chorale	9	Des conseils et des aides financières pour l'amélioration de l'habitat privé	24
Fête de l'école	10	Défi Familles à Energie Positive : l'Ouest Lyonnais recrute ses familles !	24
Le Cercle amical	10	SYRIBT	25
Union des chasseurs de Chevinay	11	SPA	26
Les P'tits loups	11		
Bibliothèque	12		
Club des Sapins Verts	13		
Association Pension Kouyen Diasso	13		
Contacts des associations	14		
Chev'in Sport	14		
Trail de l'Abbaye de Savigny	14		
Un poulailler collectif à Chevinay, et pourquoi pas !!	15		
ADMR	16		
APHRA	17		
Service AMI du Pays de L'Arbresle	18		
Inauguration de l'aire d'accueil des gens du Voyage à L'Arbresle	18		
Permanence AIL0J	19		
A Chevinay, rue du crêt de la roche : 10 nouveaux logements	19		
Dons de sang	19		
Grain de sel	20		
« VIE LIBRE »	20		
Les Relais Assistants Maternels du Pays de L'Arbresle	20		



# EDITO

Madame, Monsieur,

La loi portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), résultat d'un compromis entre le Sénat et l'Assemblée Nationale, a été promulguée le 7 août 2015. Cette loi contient 136 articles répartis en trois domaines principaux : l'accroissement du rôle des régions, le renforcement des intercommunalités et l'amélioration de la gestion des collectivités territoriales. Pour faire simple, les Régions ont compétence dans le domaine des transports et du large domaine du développement économique. Les départements continuent à gérer les solidarités, la cohésion territoriale notamment autour de l'agriculture, l'aide aux projets communaux et l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Les Intercommunalités, ont compétence dans les domaines du tourisme, de la collecte et du traitement des déchets ménagers, de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. En 2020, elles récupéreront la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif des communes. Elles sont d'ores et déjà tenues d'envisager le PLU Intercommunal ainsi que des regroupements avec leurs voisins dans le but affiché d'améliorer leur efficacité ! Elles peuvent aussi acquérir des compétences par transfert de la part des communes.

Seules les communes conservent la clause de compétence générale. Elles gardent encore le choix des domaines de leurs investissements. Compte tenu des baisses de dotation et des transferts de charges qui minent les finances des petites collectivités, cela pourrait prêter à sourire si la question n'était pas celle de leur survie. Chevinay n'échappe pas à la règle. La part financière que nous pouvons dégager en fin d'exercice semble vouée à baisser année après année. De là à dire que

l'avenir est sombre, il y a un pas que je ne saurais franchir. Nous poursuivons notre action sur la base d'une gestion rigoureuse de nos finances publiques, en réalisant des économies certes, mais surtout en participant activement aux travaux des commissions de la CCPA qui concernent tout notre territoire. C'est là que se joue la pérennité des petites collectivités.

Malgré ce contexte de réformes qui sur certains aspects peuvent paraître inquiétantes, l'action de la municipalité pour faire avancer ses projets se poursuit. Notre priorité reste de maintenir la qualité de vie de tous. Les événements tragiques de cette année mettent en exergue l'importance du lien social. Nos investissements humains et financiers vont en ce sens. Protéger nos enfants en sécurisant la voirie devant l'école ainsi que le cheminement piétonnier, transformer l'appartement attenant à la mairie pour y accueillir un lieu de convivialité, restaurer la grange pour qu'elle puisse accueillir un projet à définir ensemble, finir l'aménagement du parc qui sera mis à la disposition de tous, petits et grands.

Madame, Monsieur, encore une fois, je salue le dynamisme et le dévouement de chacun d'entre vous, habitants, membres des associations, employés communaux, enseignants, élus du conseil municipal, qui faites vivre notre village au jour le jour.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

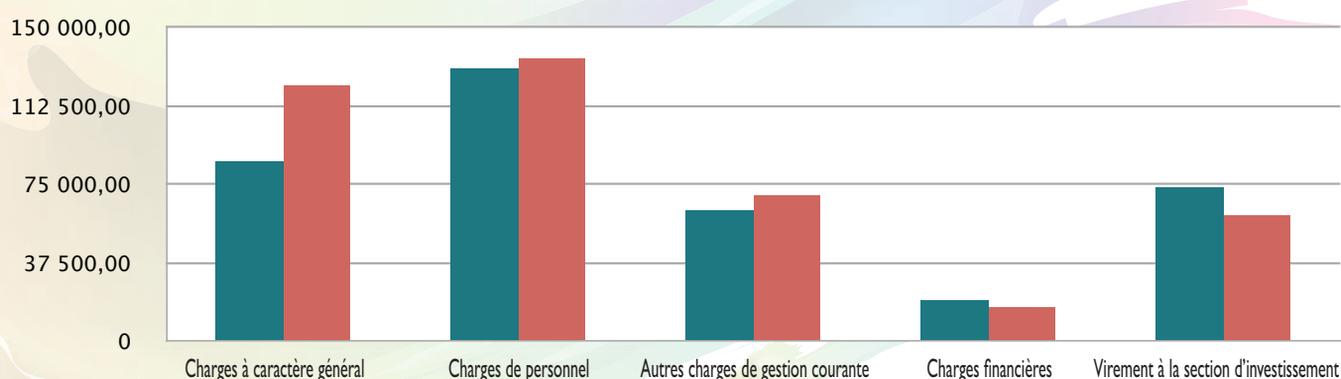
Richard Chermette



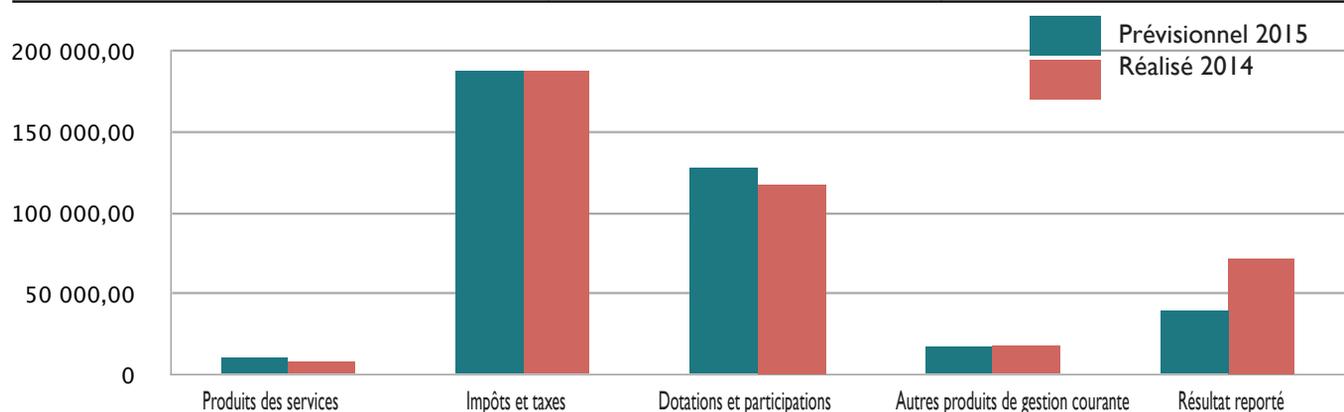
# COMPARATIF DES BUDGETS REALISE EN 2014 ET PREVISIONNEL DE 2015

**LE BUDGET RÉALISÉ (2014), AUSSI APPELÉ COMPTE ADMINISTRATIF, CORRESPOND AUX SOMMES DÉPENSÉES OU PERÇUES AU TERME DE L'EXERCICE. CES SOMMES SONT APPROUVÉES OU NON PAR LE VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL. LE MAIRE NE PARTICIPE PAS À CE VOTE.**

Dépenses de fonctionnement	370 215,27	402 017,87
	2014 Réalisé	2015 Prévisionnel
Charges à caractère général	85 649,54	121 810,00
Charges de personnel	130 011,94	135 020,00
Autres charges de gestion courante	62 088,29	69 649,73
Charges financières	19 168,13	15 826,81
Virement à la section d'investissement	73 297,37	59 711,33



Recettes de fonctionnement	381 613,12	402 017,87
	2014 Réalisé	2015 Prévisionnel
Produits des services	10 451,84	8 050,00
Impôts et taxes	187 543,32	187 420,00
Dotations et participations	127 693,92	117 300,00
Autres produits de gestion courante	16 891,72	17 600,00
Résultat reporté	39 032,32	71 647,87



Quelques explications sur nos comptes :

Au niveau des dépenses de fonctionnement, on a provisionné à la hausse les différents chapitres par mesure de sécurité. En effet, le compte de fonctionnement ne doit en aucun cas être déficitaire au terme de l'exercice. Tout ne sera pas dépensé. L'excédent qu'on réalisera servira à financer de l'investissement en 2016.

Les recettes de fonctionnement sont généralement connues quand le budget s'élabore. Le graphique montre que les impôts et taxes n'évoluent pas mais que les dotations baissent. Moins 8 000€ en 2015, moins 16 000 € en 2016 et moins 24 000 € en 2017. Tant que cela sera possible, nous éviterons les hausses d'impôts.

Où en est-on en cette fin d'année ?

Le compte administratif ne sera voté que fin mars.

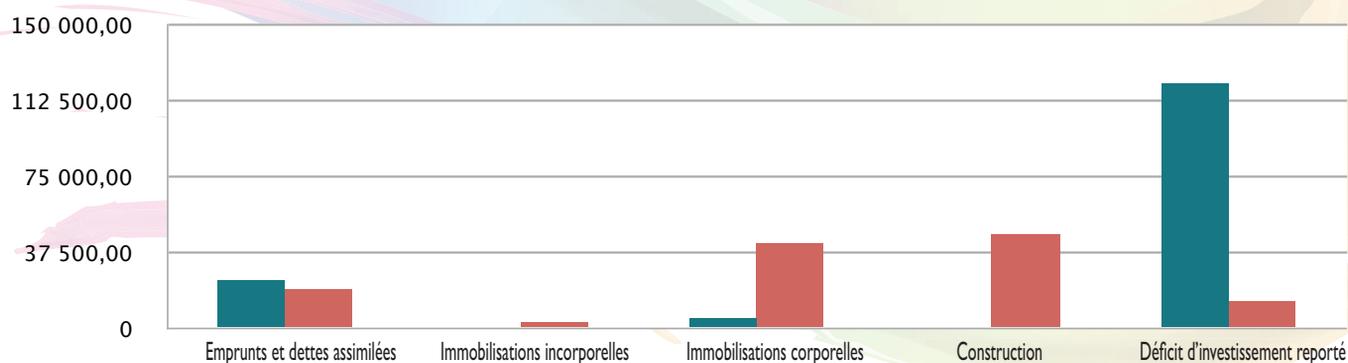
Les recettes de fonctionnement sont conformes à notre prévisionnel.

Les économies réalisées sur les charges à caractère général seront significatives sur la facture de gaz et de photocopie dont nous avons renégoциé les contrats, mais aussi sur l'électricité ainsi que sur les frais de poste. Nous gérons au plus précis sur tous les chapitres.

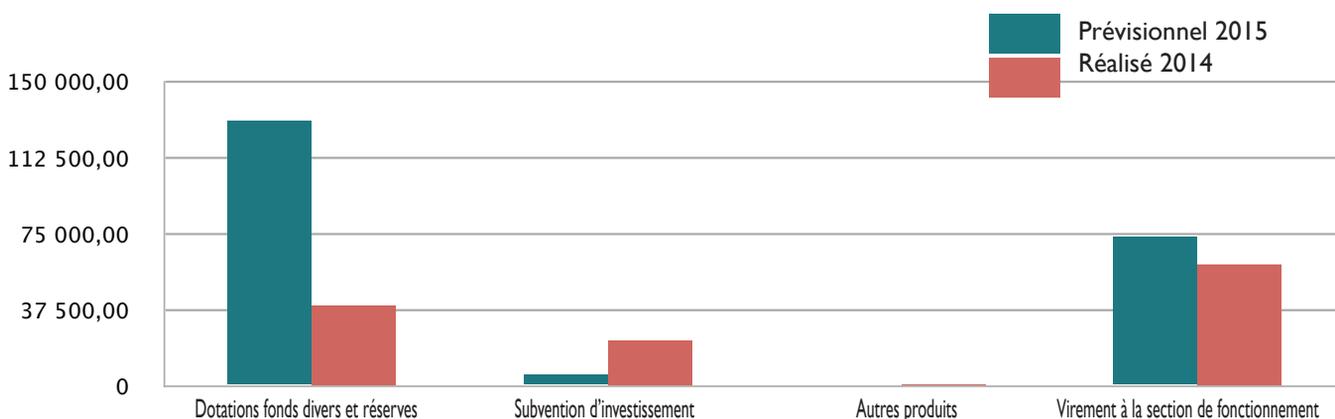
D'autres économies seront réalisées en mutualisant certains achats dans le cadre du projet de mutualisation avec les autres communes de la CCPA. L'effet s'en fera sentir dès l'année prochaine.

Les sommes prévues en 2015 pour des investissements non réalisés à ce jour se reporteront en 2016, comme pour la rénovation du toit de la grange par exemple.

Dépenses d'investissement	148 730,89	122 725,68
	2014 Réalisé	2015 Prévisionnel
Emprunts et dettes assimilées	23 564,70	18 950,00
Immobilisations incorporelles	0,00	3 000,00
Immobilisations corporelles	4 641,71	41 500,00
Construction	0,00	46 228,33
Déficit d'investissement reporté	120 524,48	13 047,35



Recettes d'investissement	208 980,91	122 725,68
	2014 Réalisé	2015 Prévisionnel
Dotations fonds divers et réserves	130 325,54	39 699,35
Subvention d'investissement	5 358,00	22 500,00
Autres produits	0,00	815,00
Virement à la section de fonctionnement	73 297,37	59 711,33



En dépenses d'investissement, le déficit de 120 000 € issu du budget 2013 a été réduit à 13 047 € en limitant les investissements au strict nécessaire.

Les annuités de remboursement des prêts diminuent progressivement.

On retrouve en recette d'investissement les fonds provenant de la section de fonctionnement ainsi que le fonds de réserve qui a permis de purger le déficit d'investissement.

# ÉTAT CIVIL 2015

## EN BREF

### PERMIS DE CONTRUIRE 2015

M. MAYET Alain : Abri de jardin surélevé d'un abri de voiture

Mme et M. MANUEL Frédéric : Maison individuelle

M. PACALLIER Jean-Philippe : Stabulation

Mme et M. LEVITE Yoan : Maison individuelle

### DECLARATIONS PREALABLES 2015

Mme et M. MICARD Cyril : Piscine

Mme et M. PONS Wilfried : Fenêtre de toit

Mme et M. MACHABERT Yannick : Terrasse

M. COQUARD Régis : Modification d'une véranda existante

Mme DUCROUX Catherine : Rénovation de façades

M. JOLIVET Patrick : Rénovation de façades

M. NESME Cédric : Agrandissement d'une maison d'habitation

M. CHERMETTE Richard : Abaissement et réfection d'un toit

Mme et M. PONS Wilfried : Piscine et Abri de jardin

Mme et M. DUTHEL Vincent : Agrandissement d'une maison d'habitation

Mme et M. RESSICAUD Hervé : Piscine et terrasse



Sophie HOUZARD-MARTEIL



Louane TORRES



Judith PERRONCEL



Maxence LEVITE

### MARIAGE :

Le 13 juin : Marie-Noëlle PERES et Christophe MARECHAL

### NAISSANCE :

Le 8 janvier : Maxence LEVITE

Le 26 mai : Louane TORRES

Le 23 juillet : Sophie HOUZARD-MARTEIL

Le 14 octobre : Clémence AMANN

Le 31 octobre : Judith PERRONCEL

### DÉCÈS :

Le 30 décembre 2014 : Mme Georgette AUBRY

Le 16 avril 2015 : M. Francis FUSTIER

# NOTRE ÉCOLE

**A CHEVINAY NOUS POUVONS ENTENDRE DES GAZOUILLIS TOUTE L'ANNÉE, MÊME AU CŒUR DE L'HIVER. TENDEZ L'OREILLE AU MILIEU DE LA MATINÉE OU DE L'APRÈS-MIDI. LE CENTRE DU VILLAGE S'ANIME ALORS.**

**C'EST LE MOMENT OÙ NOS ENFANTS DÉLAISSENT LES TABLES DE MULTIPLICATION, LES VERBES EN 'ELER' ET 'ETER', (VOUS SAVEZ CEUX QUI DOUBLENT LE 'T' ET LE 'L' DANS CERTAINES CIRCONSTANCES !) POUR S'ÉVOUER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION SOUS LE REGARD ATTENTIF DES MAÎTRESSES ET DES ATSEM.**



## TROIS ENSEIGNANTES

Ils sont guidés sur ce chemin par trois institutrices : Mesdames Carole Charret directrice et enseignante maternelle, Julie Gaudon enseignante aux CP et CE1 et Amélie Fort enseignante remplaçante aux CE2, CMI et CM2.

Pour les seconder dans leur travail, les "maîtresses" peuvent compter sur une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Véronique Gaud et une agent d'animation : Sandrine Pons. Leur rôle est capital. Elles permettent aux institutrices de se consacrer pleinement à leur travail.

Véronique assure la garderie du matin. Elle est présente en classe de maternelle pour aider les enfants dans les ateliers-travail conçus et organisés par l'institutrice et réalisés sous sa responsabilité. Véronique est toujours prête si les petits doivent se rendre dans les «locaux techniques» ! Elle veille sur les tout petits qui font la sieste.

Sandrine accueille, elle aussi, les enfants dès le matin. C'est elle qui organise la cantine et en assure la gestion : elle dresse la liste des enfants qui

seront présents, elle dresse la table et, avec l'aide de Véronique, surveille les repas. Sandrine est aussi présente dans les classes des CE et des CM. Elle est présente pour la garderie du soir. La directrice de l'école insiste sur le rôle essentiel de Véronique et Sandrine dans la bonne marche de l'école.



Cette année, nous avons encore plus de chance d'entendre ce joyeux concert grâce au ralentisseur qui nous invite ardemment à rouler lentement et prudemment devant l'école pour la sécurité de nos 65 enfants. Ils travaillent et apprennent à devenir des citoyens ouverts et respectueux des autres. Apprenons-leur aussi à ne pas se garer sur le trottoir !

## UNE ATTENTION POUR CHAQUE ENFANT

Les enseignantes ont un programme à respecter et à adapter aux enfants, mais en même temps elles les connaissent et suivent leur évolution personnelle. Elles repèrent ceux qui sont en difficulté et apportent des solutions.



## PROJET D'ÉCOLE

Cette année 2015-2016 est consacrée au bilan du projet d'école 2012-2015 axé sur l'autonomie et la lecture orale et, ensuite, à l'élaboration du nouveau projet pour la rentrée prochaine.

## SORTIES ET ACTIVITÉS

En dehors des activités scolaires, l'année est ponctuée de plusieurs événements.

En voici quelques-uns :

- Quatre sorties cinéma.
- Grande lessive : Projets d'arts plastiques.
- Journée de Noël.

## UNE AIDE BÉNÉVOLE POUR CHOUCHOUTER NOS ENFANTS

Nos enfants peuvent encore compter sur d'autres personnes. D'abord sur les parents d'élèves qui se réunissent pour le conseil d'école ou pour préparer des manifestations. Vous connaissez certainement "Les P'tits Loups" qui se dévouent pour aider nos enfants à participer aux diverses activités proposées par l'école, les sorties et les classes vertes par exemple. Nous apprécions chaque année le vide grenier qui prend possession du centre du village pour la plus grande joie des chineurs ou de ceux qui profitent de l'événement pour papoter ou trinquer à l'amitié. L'argent récolté assure l'aide financière que les P'tits Loups apportent pour les activités de l'année.

La bibliothèque assure une aide discrète et efficace à l'ouverture des enfants sur la lecture. Mesdames Larchier et Goubier les reçoivent régulièrement dans le local de la bibliothèque pour éveiller la curiosité des enfants et pour leur apprendre à se repérer dans les différents rayons où s'alignent des livres silencieux et bien ordonnés.



## TAP

Il s'agit des activités périscolaires du vendredi après-midi. Elles ont été décidées par le ministère de l'éducation nationale mais laissées aux bons soins de la mairie qui les organise et les finance en partie, l'autre partie étant à la charge des parents.

Véronique Gaud s'occupe des PS/MS : sieste, bricolage, jeux, ainsi que d'un groupe de grands qui change régulièrement selon les activités.

Sandrine Pons et Laurent Chavanis s'occupent des plus grands : sport, bricolage, jeux.

Si l'école est située au centre de notre village, c'est qu'elle doit occuper une place centrale dans nos préoccupations. Des enfants heureux à l'école ont de très grandes chances de partir avec un bagage bien fourni pour s'élancer avec confiance dans la vie de collégien, d'abord, et d'adulte, ensuite.

Nous remercions tous ceux et celles qui mettent leurs compétences au service de nos enfants.



**TRICAUD Eric**  
 MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
**06 72 31 06 76**  
*Neuf et rénovation*  
*Aménagement extérieur*  
**04 74 70 42 84**  
 165, Chemin du Haut Micollet  
 69210 CHEVINAY  
 Siren 523 256 089 0013

**ACG.CLIM.ELEC**  
 Electricité/Chauffage/Climatisation  
 acg.clim.elec@orange.fr

**Frédéric Ardouin**  
 Artisan

Tel/Fax 04.74.70.41.97  
 Portable 06.77.87.45.57  
 siret 478 429 640 0012

3 place du 8 Mai 1945  
 Le Bourg  
 69 210 CHEVINAY

# COMITÉ DES FÊTES

Après bientôt une année de fonctionnement, le comité des fêtes prend ses marques. Le concours de tartes nous a permis de découvrir des talents cachés de cuisiniers. La dernière manifestation proposée autour d'Halloween a ravi les enfants présents mais également les adultes venus croquer quelques châtaignes grillées et boire un bon vin chaud.

Pour 2016, nous nous réunirons en assemblée générale le 19 janvier à 19 h.

Au programme pour cette prochaine année, le traditionnel

loto le 7 février à la salle des fêtes où quelques jolis lots seront mis en jeu. La chasse aux œufs du 27 mars sera un peu plus athlétique que les années précédentes.

Nous vous réserverons également d'autres surprises au cours de l'année 2016.

Tous les bras et toutes les têtes sont les bienvenus au comité des fêtes. Venez nous rejoindre !



Concours de tartes



Halloween enfants

# CHORALE

Vous avez envie de chanter ?

N'hésitez pas et venez rejoindre notre Chorale A TOUT CHOEUR. Vous serez accueillis par notre chef Pascal, musicien dynamique et compétent et par de sympathiques choristes.

Le répertoire varié allie chants classiques, chants du monde (Russie, Afrique), sans oublier Michel Fugain ou Jean Ferrat.

Après avoir présenté au cours des années précédentes des

oratorios célèbres (Requiem de Mozart, le Messie de Haendel), notre Chorale prépare un concert printanier avec une œuvre de Schubert et une de César Franck.

Toutes les voix sont les bienvenues ; chacun peut trouver sa place dans notre Chœur et a l'occasion de se perfectionner au cours de stages organisés dans le courant de la saison.

Les répétitions ont lieu les vendredis à 20 heures, à la salle des associations.



**JCN.**  
INFORMATIQUE

VENTE / LOCATION / MAINTENANCE  
Tél. 04 74 72 04 47  
www.jcn-informatique.com



**ESPACE BURU  
CONCEPT**

MOBILIER

MOBILIER DE BUREAU  
Tél. 04 74 01 10 00  
www.espaceburo.fr

E-mail : magasin@jcn-informatique.com

E-mail : contact@espaceburo.fr

---

SARL - JCN INFORMATIQUE - Fax : 04 37 58 01 44  
240, chemin le Cornu (RN7-Rond point LIDL) - 69210 Fleurieux sur l'Arbresle

**BROSSARD Noël**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

NEUF  
RÉNOVATION DE PIERRES  
À L'ANCIENNE  
FAÇADES - TOITURES



Route du Bajolais  
69690 SAINT JULIEN SUR BIBOST  
Tél. 06 59 38 14 57  
Stat 399 842 814 00010 - APE 432 Y

# FÊTE DE L'ÉCOLE

## UNE FÊTE D'ÉCOLE RÉUSSIE POUR PETITS ET GRANDS CHEVINOIS...

En ce 27 juin 2015, la fête débute par un spectacle à vous couper le souffle : les 56 élèves de nos classes se sont succédé sur la scène pour des chorégraphies, danses toniques et colorées sur des musiques contemporaines entraînantes. En cours d'année, les enfants ont voyagé au travers de petits déjeuners gustatifs préparés par les parents, et à la découverte des saveurs du monde. Aujourd'hui, ils ont choisi de prolonger le voyage par le biais de danses de ces 5 pays : Népal, Hawaï, Turquie, Pologne et Royaume-Uni.



Les Chapeaux Roses

En fin de spectacle, Fanny PONS et Aloïs MARTIN, nos deux élèves de CM2 qui sont partis pour une nouvelle aventure scolaire au collège cette année ont reçu de la part de notre maire, Richard Chermette, un dictionnaire avec la version numérique ainsi qu'un petit guide du citoyen. Ceci sous le regard de leurs aînés partis l'an dernier et qui sont venus témoigner de leur parcours et dire que «le collège, c'est bien aussi».

Après le spectacle la fête s'est prolongée par la kermesse qui proposait des jeux divers et variés, (Chamboule tout, pêche à la ligne, chaudron de la sorcière, fléchettes, tape clous et parcours agility pour les petits) pour amuser petits et grands et une buvette et vente de gâteaux au profit des «P'tits Loups». «Les P'tits Loups», parlons-en : une association de parents d'élèves dynamique qui propose de nombreuses manifestations au cours de l'année et qui permet ainsi aux enseignants d'organiser au moindre coût des sorties pour nos têtes blondes. Ainsi cette année, les grands sont partis une semaine dans le Doubs, petits et grands ont fait des sorties culturelles, des ateliers créatifs, une journée festival de Cannes, une collecte de cadeaux pour les Restos du Cœur, ... Pour clôturer cette année scolaire bien remplie, ils sont partis tous ensemble pour la visite du planétarium et du musée d'arts modernes à St-Etienne. Chacun l'a rappelé, l'entente et la qualité des rapports entre les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les élus du village permettent d'organiser sereinement et dans la bonne humeur toutes ces activités.

## LE CERCLE AMICAL

Le Cercle Amical organise depuis plusieurs décennies son traditionnel concours de boules, doté du challenge GAULIN-MARTINON. Ces deux généreux donateurs, ont, pendant très longtemps, représenté dignement leur village, dans les nombreux concours disputés dans toutes les bourgades de la région.

Son succès ne se démentit pas, car chaque année, de nouvelles équipes viennent s'affronter chez nous.

Cette année 2015, ce sont les frères Hervé et Paul PERELLE de Fleurieux qui ont remporté le magnifique challenge.

Le soir, le traditionnel « repas tripes » clôt dans l'amitié et la bonne humeur cette journée de parties âprement disputées.

L'assemblée générale du Cercle Amical aura lieu le dimanche 17 janvier 2016 à 11 heures.

L'actuel bureau espère une nombreuse présence de ses membres et autres Chevinois, car plusieurs questions importantes seront abordées.

Notamment la future délocalisation de la salle du Cercle Amical prévue par la municipalité.

Sera également envisagé le renouvellement du bureau actuel.

Seront également discutées toutes les propositions de l'assemblée.

En fin de séance, la traditionnelle galette des Rois et le verre de l'amitié seront généreusement offerts à tous.

Merci d'avance pour votre éventuelle participation

**Machabert S.A.S.**  
Concessionnaire exclusif Rhône

**FENDT**

Tracteur et Tout Matériel

Tel : 04 74 72 09 30 Fax : 04 74 01 47 09 / Email : [accueil@machabert.fr](mailto:accueil@machabert.fr)  
143, rue de Paris - BP 7 - 69582 L'ARDESOLE

# LES P'TITS LOUPS

Une nouvelle année commence et c'est l'occasion de faire un point sur les événements organisés fin 2015. Avant cela, nous tenons à remercier vivement tous les parents, qui contribuent grandement au succès de chaque événement, mais aussi l'ensemble des Chevinois. En effet, votre mobilisation sans faille, notamment à l'occasion du vide-grenier, est indispensable à la réussite de tous nos projets !

A notre grand bonheur, les animations habituelles (galette des rois, carnaval, kermesse, vide-grenier...) ont encore été très



appréciées en 2015. Le bureau souhaite aussi proposer de nouvelles idées et innover : par exemple, une vente de pizzas a été organisée et semble avoir plu. Nous envisageons donc de poursuivre dans cette voie.

Comme nous l'avions évoqué, nous sommes revenus à la formule originelle du vide-grenier, à savoir le dimanche, dès 6h du matin. Le soleil et les visiteurs ont répondu à l'appel !

Les nouveaux membres du bureau ont été élus à l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est tenue

le 12 octobre. Les fidèles de l'Association ont été rejoints par de nouveaux membres. Nous les accueillons avec grand plaisir et leur souhaitons la bienvenue !

Voici la constitution du bureau 2015 / 2016 :

- Présidente : Céline Pastore
- Vice-présidente : Marie Cuisinier
- Trésorière : Céline Bonnefond

– Trésorier adjoint : Paul Charpin

– Secrétaire : Caroline Levif

– Secrétaire adjointe : Sarah Rousset

Les membres du Conseil d'Administration sont : Nathalie Antich, Emmanuelle Seccia, Caroline Besson et Abel Nivault  
Exceptionnellement, des membres d'honneur ont été désignés : Céline Bas, David Leconaet, Sandrine Pons, Estelle Morel et Gisèle Ardouin

Les P'tits Loups ont plusieurs vocations :

– Gérer l'étude du soir et le restaurant scolaire

– Donner accès aux enfants à des sorties ou activités d'ordre pédagogique, culturel ou sportif : cinéma, sorties de fin d'année, petits déjeuners culturels, etc. Au risque de nous répéter, tous les parents peuvent nous faire part de leurs idées / souhaits.

– Financer régulièrement une classe découverte, comme celle qui a été proposée aux enfants au printemps 2015.

– Organiser des événements pour les enfants : par exemple, une journée de Noël a été organisée le jeudi 17 décembre. De nombreuses surprises attendaient les enfants : la journée a démarré autour de plusieurs ateliers créatifs, suivis d'un succulent repas de Noël. L'après-midi, le Père Noël est passé par l'école de Chevinay et il a gâté les enfants de cadeaux et de belles histoires!

– Sensibiliser les enfants à l'entraide : une action de solidarité, qui reste à définir, sera renouvelée cette année encore.

Pour la nouvelle année à venir, nous vous invitons à noter les dates suivantes :

– Samedi 16 janvier : galette des rois de l'Association

– Samedi 5 mars : carnaval

– Samedi 25 juin : kermesse de l'école

– Dimanche 2 octobre : vide-grenier

Au plaisir de vous voir encore nombreux à l'occasion de ces manifestations. Toute l'équipe des P'tits Loups vous souhaite une excellente année 2016, sous le signe de la joie et de la paix...

## UNION DES CHASSEURS DE CHEVINAY

Les chasseurs de Chevinay, comme la plupart des Chevinoises et Chevinois, ont été ravis de cette belle arrièr-saison qui a permis de faire de merveilleuses promenades dans la campagne. Et oui, nous les chasseurs, ce que l'on aime avant tout, c'est la nature. Et à Chevinay, nous sommes particulièrement gâtés. C'est aussi pour cela que nous sommes heureux de rencontrer des promeneurs. Chacun a sa place dans notre campagne. Pensez néanmoins à la sécurité et si vous pénétrez dans les bois, portez des vêtements clairs et lumineux, ceci facilitera votre signalement.

La société de Chasse essaie également de faire vivre le village en organisant des fêtes et animations qui connaissent

souvent un beau succès. La prochaine manifestation sera la matinée boudin le dimanche 6 mars 2016 à la salle des fêtes. Nous espérons que les villageois non chasseurs viendront nous rendre visite pour goûter et acheter les sabodets et le boudin fait maison. Malgré l'augmentation des quantités chaque année nous peinons à satisfaire nos clients ce qui finalement, rassure sur la qualité des produits. Donc si vous aimez le boudin ou le sabodet et voulez goûter des produits de qualité fabriqués par les chasseurs, venez nous rendre visite, cela nous fera plaisir.

En ce qui concerne la chasse, nous observons une montée régulière du nombre de chevreuils. Est-ce le réchauffement

climatique ou plus simplement une pression de chasse plus faible de la part de certaines sociétés de chasse ? Probablement la deuxième option. C'est un signe positif et les promeneurs peuvent les observer à condition d'être discrets et de se promener à l'aube ou au crépuscule.

On ne note pas d'évolution positive ou négative pour les autres gibiers.

Notre Assemblée Générale de fin de saison aura lieu en début d'année 2016. Elle sera suivie d'un repas ouvert aux conjoints. Celui-ci remplacera le banquet de chasse. Chaque sociétaire recevra une invitation et le bureau compte sur leur présence.

En 2017, notre société de Chasse fêtera ses 110 ans. Nous avons fêté le centenaire en 2007 mais malgré les progrès de

la médecine, nous ne sommes pas vraiment optimistes pour le bicentenaire, fêter les décades semblant plus raisonnable. Nous en reparlerons vers la fin d'année 2016.

Enfin, un mot pour notre Président qui passe des moments difficiles. Nous lui souhaitons de vaincre cette maladie, terrible et injuste, afin de revenir au plus vite parmi nous. Nous sommes de tout cœur avec lui et avons également une pensée pour sa famille.

La société de chasse de Chevinay souhaite une bonne année 2016 à l'ensemble des Chevinoises et Chevinois, une bonne santé et une vie harmonieuse faite de respect mutuel. A très bientôt.

## BIBLIOTHÈQUE

**LE 10 JANVIER 1996, LA BIBLIOTHÈQUE OUVRIT SA PORTE AU PUBLIC POUR LA PREMIÈRE FOIS. ELLE A ÉTÉ AMÉNAGÉE DANS UNE ANCIENNE SALLE DE CLASSE. FERDINAND HOMIRIDIS, SON FONDATEUR, N'A PAS MÉNAGÉ SA PEINE. IL A LUI-MÊME REPEINT LES LOCAUX ET CONFECTIONNÉ LES PREMIERS RAYONNAGES, CECI GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE CHEVINOIS ET DE PERSONNES EXTÉRIEURES.**

Ce fut d'abord des dons de livres documentaires neufs donnés par un éditeur, de chevinois et d'autres bibliothèques voisines. Par la suite, une subvention du Conseil Général pour la création de la Bibliothèque a permis d'acheter des livres neufs.

**Les 20 années suivantes ont connu de nombreuses animations** : Dix salons des Ecrivains, trois concours de nouvelles, une conférence Mangini, un concert de flûte à l'Eglise. Des expositions : Egypte, train passion, BD anciennes, Meccano, l'Ecole d'Autrefois, 100 ans de photos d'école, les poilus de Chevinay, Arts Créatifs, la littérature, «C'est pas d'la tarte» (concours de tartes) et exposition «Les expressions de gourmandises». Session de Certificat d'Etudes, une soirée «Repas kangourou» animée par Rémi Cuisinier et Gilbert Chatenet. Un concours d'Art Postal : les fables de la Fontaine, des projections de films documentaires pour la journée de la Résistance. Les randonnées du 1er mai, «Sur les traces de Chiviniacus» : rallye pédestre, 5 trocs de graines, une balade botanique, un atelier Meccano, un atelier pliage de livres pour les enfants, des jeux de sociétés, des animations scolaires, des contes de Noël, une exposition Journée du Patrimoine.

Le 31 janvier, nous fêterons les 20 ans de la bibliothèque. Toute la population est invitée à y participer. Voici les temps forts : assemblée générale à 10 h 30, remise du prix du plus grand lecteur jeunesse 2015, apéritif offert par l'association à 12 h 30, repas partagé, chacun apportera une tarte, une salade, un dessert ou une boisson.

Après-midi, diaporama de photos. Exposition des albums de photos du Patrimoine. (100 ans d'école et photos des

classes). Quelques éléments de l'Histoire de Chevinay.

Exposition de bandes dessinées anciennes (si vous êtes collectionneur, vous pouvez venir exposer vos BD), animations, quiz, jeux autour de la BD.

Manu nous quitte et nous perdons notre trésorier. C'est lui qui a informatisé la bibliothèque pour la gestion du prêt. Il a également proposé des soirées cinéma avec des films militants pour l'écologie ou l'engagement citoyen. Merci à toi Manu. Ils ne savent pas encore la chance qu'ils ont, ceux que tu vas rejoindre, de trouver un militant tel que toi. Toute l'équipe de bénévoles te souhaite bonne chance dans tes nouveaux choix.

Nous vous attendons afin que la bibliothèque puisse continuer son service culturel. Nous avons besoin de vous.



Activité Echecs à la bibliothèque, tous les mardis soirs

# ASSOCIATION PENSION KOUYEN DIASSO

L'association Pension Kouyen Diasso (PKD) a pour but de venir en aide pour l'hébergement et la nourriture, aux familles de la région de Cassou au Burkina Faso. La rentrée scolaire a eu lieu le 8 octobre. Grâce aux dons, 95 collégiens ont le repas chaque soir. Les parents et les enfants sont très satisfaits de ce plat unique comprenant 200 grammes de riz ou de mil par élève, enrichi de viande ou de poisson et de sauces variées aux légumes.

Nous souhaitons pérenniser cette aide et qu'un plus grand nombre d'enfants ait accès à la pension. Le coût du repas est de 0,30 € pris en charge pour la moitié par les parents. Aidez-nous, un don de 15 € permet de financer une centaine de repas.

Le gros projet de cette année est la construction d'un forage pour faciliter la vie des élèves qui font la queue pour l'approvisionnement quotidien en eau potable. La somme est presque réunie grâce à la contribution de David LECOANET qui court toujours pour la pension. La fondation Crédit Agricole Centre-France nous a attribué une subvention de 8 000 € sur les 12 000 € nécessaires.

Visiter le site de la Pension : <http://www.pensionkouyendiasso.org>

Contacts : Association PKD France - 103 croix de la Rochette- 69210 Chevinay ou par mail : [pestre.f@wanadoo.fr](mailto:pestre.f@wanadoo.fr)



*il faut attendre son tour au forage où vont les enfants de la PKD*

## CLUB DES SAPINS VERTS

Depuis le début de cette année une nouvelle équipe participe au devenir du «Club des Sapins Verts». Chantal NESME en est la présidente, assistée d'un petit groupe d'adhérents. Les après-midi récréatifs se tiennent le vendredi après-midi au Cercle Amical où les adhérents se retrouvent autour d'un café, un thé ou un jus de fruit et quelquefois une boisson pétillante avec des gâteaux. Après cet intermède, place aux jeux : cartes, scrabble, triomino, etc...

Cette année a vu plusieurs manifestations avec un nombre d'adhérents toujours plus fort : tirage des rois, après-midi bugnes, un voyage dans le Forez avec restaurant à Duerne, le matin, Musée du chapeau et visite à un souffleur de verre. Un groupe de 8 personnes est parti au Tyrol à la fête des moissons. Après-midi cinéma à Sain-Bel, une vente publicitaire avec repas et une sortie à la salle 3000 pour aller écouter les Chœurs de l'Armée Rouge et voir les danseurs qui les accompagnent (spectacle ouvert à tout le monde). Et cette année, nous renouons avec le concours de belote coincée. Le 7 novembre la joie et le plaisir de souhaiter les 70 ans de mariage de Mme et Mr DUBEST, les 50 ans de mariage de Mme et Mr VERICEL de St Pierre la Palud ainsi que les 90 ans de Mme DUBEST et Mme LEVITE. Ce fut un très bel après-midi qui a été célébré comme il se doit. Meilleurs

vœux à ces amis.

Vous qui êtes retraités, venez nous rejoindre au plus vite et participer à la bonne ambiance du Club.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne santé à tous les Chevinois et Chevinoises.



*Anniversaire*

# CHEV'IN SPORT

Nouvelle association à Chevinay : Chev'in Sport ! Les activités proposées sont : gym pour enfants, gym pour adultes, yoga et danse pour enfants, sans oublier des stages de loisirs créatifs et la troupe de théâtre. Tous les adhérents seront invités à s'investir dans la vie de l'association, ils ont d'ailleurs voté le nom.

Autre événement, Chev'in Sport sera représentée lors de la rencontre amicale de Gym Brévenne le dimanche 31 janvier à la salle spécialisée de gym de Sain Bel (Lycée). Cette com-

pétition est organisée par le Club de Bessenay avec tous les clubs de gym des alentours. Nous avons inscrit trois équipes sur différents parcours.

Chev'in Sport et toute son équipe sont prêts pour la nouvelle année 2016 sous le signe du sport et espèrent que vous serez de nombreux chevinois à les accompagner.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à écrire à chevinsport69@gmail.com.

## CONTACTS DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95
Bibliothèque	Mme Anne-Marie LARCHIER	04 74 70 81 80
La Gaule Chevinoise	M. Joanny MONCHAL	04 74 70 44 25
A Tout Chœur Chevinois	Mme Marie-Jo PONCET	04 74 70 46 90
Les P'tits Loups de Chevinay	Mme Céline PASTORE	06 19 13 73 83
Chev'in Sport	Mme Estelle MOREL	06 87 32 20 40
Club des Sapins Verts	Mme Chantal NESME	04 74 70 44 60
Société de Chasse de Chevinay	M. Gilbert THOINET	04 74 70 46 75
	M. Bernard FUSTIER	04 74 70 81 75
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59
Le Chemin des Bergers	M. Dominique BOULART	04 78 65 06 27
A.D.M.R.	Mme Marie-Hélène RIBAGNAC	04 74 70 41 48
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr

## TRAIL DE L'ABBAYE DE SAVIGNY

Clarisse Yvrel et Corentin Ardouin deux Chevinois arrivés premiers de la catégorie cadettes et cadets. Félicitations à nos 2 jeunes coureurs.



# UN POULAILLER COLLECTIF À CHEVINAY, ET POURQUOI PAS !!



L'idée a germé entre voisins, courant mai 2015 : nous sommes 5 familles du bourg, nous pourrions élever des poules et nous en occuper à tour de rôle ? Et voilà que l'idée d'un collectif était lancée...

Forts de nos expériences individuelles et guidés et conseillés par nos voisins qui ont l'expérience de l'élevage de poules, une petite réunion autour d'un apéro nous a permis de lancer le projet et de nous organiser pour retaper le poulailler à moindre frais. Chacun apporte ce qu'il a comme matériaux de récup, des planches, un reste de tuiles, des piquets, du grillage, etc. Nous remercions également les entreprises Genty et Mr Bricolage de l'Arbresle pour leur don de matériaux. Après quelques séances de bricolage par nos experts en la matière, le poulailler a pris forme ainsi que le parc. Une autre petite concertation pour prévoir l'organisation pratique : chacun gère les poules un jour

fixe dans la semaine et nous sommes de service un week-end sur cinq. Nous allons enfin pouvoir acheter nos poules. Et c'est ainsi que le 3 juillet nos 10 cocottes sont arrivées à Chevinay... 5 races différentes pour le fun : 2 coucous de Rennes, 2 Marans noires argentées, 2 poules rousses, 2 Sussex, 2 grises cendrées.

Au-delà de la vocation première de pondre des œufs frais et sains, nos chères cocottes ont bien d'autres vertus. Elles permettent de réduire nos déchets ménagers : nous leur donnons effectivement tous les déchets alimentaires à quelques exceptions près. Nous avons d'ailleurs été, à ce titre, soutenus par la CCPA de l'Arbresle pour l'acquisition de nos poules et nous les en remercions vivement. Une petite visite des élus a eu lieu début octobre. Elles représentent également un support éducatif pour les enfants qui participent activement à l'élevage de ces dames. Pour nous adultes, ce collectif favorise la rencontre, l'échange et la convivialité entre voisins...



**LA PIERRE D'EAU**  
Maçonnerie paysagère et décorative

Artisan à votre service  
depuis 1989

**Aménagement en harmonie  
avec les matériaux  
anciens et naturels**

491, chemin de l'étang  
69210 CHEVINAY  
Tél. 06 34 23 04 60  
E-mail : huy.moissonnier@free.fr  
www.maconnerie-lapierred'eau.fr  
Siret : 349 660 746 00067

**C. CUISINIER**

Terrassement - Assainissement  
Piscines - Aménagement des abords  
Dallage - Pavage  
Clôtures - Enrobés  
Débroussaillage - Elagage

"Les Bonnetières" - Chevinay - 69210 L'ARBRESLE  
Tél. 04 74 70 81 04 - www.cuisinier-christian.fr

# ADMR

**L'ADMR, RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE EN MILIEU RURAL, FÊTE CETTE ANNÉE SON 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE.**

L'ADMR dans le Rhône compte 45 structures d'aide à domicile, 4 services de soins infirmiers à domicile et 5 établissements. Environ 800 bénévoles dirigent les associations qui emploient 1200 salariés.

L'ADMR intervient auprès des personnes handicapées, des familles à l'occasion d'événements bouleversant l'équilibre familial (maladie, décès, grossesse difficile, hospitalisation, etc.) ou est en mesure d'apporter une aide dite de « confort » ou des prestations sur le secteur de la petite enfance (garde

d'enfants, soutien socio-éducatif). L'essentiel de l'activité reste tourné vers les personnes âgées, au travers d'aide-ménagère (repassage, ménage...), d'aide à la personne (toilette, habillage...), d'aide au repas (courses, préparation, portage à domicile...)

Nous proposons aussi des systèmes de téléassistance. Le but est d'assurer le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible.



## TÉLÉASSISTANCE

Où que vous soyez, dans la maison, dans le jardin, le jour, la nuit, un week-end, un jour férié..., le service de téléassistance vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet que vous portez constamment sur vous, d'être en contact 24h/24, 7 jours/7 avec un centre d'écoute.

Une simple pression sur le bouton de votre émetteur et une opératrice répond à votre appel. Elle accède instantanément à votre dossier personnel et fait intervenir les secours adaptés si besoin est...



Le bureau de l'association locale se trouve dans la résidence le Colombier, 5 place Nicolas à St Pierre La Palud : vous pouvez joindre Mme Founeau Cathy tous les jours de 8 H à 12H au 04.74.72.32.55 ou par mail à : [admr.st-pierrelapalud@fed69.admr.org](mailto:admr.st-pierrelapalud@fed69.admr.org)



# APHRA

## ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION ARBRESLOISE

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de créer, de gérer tous établissements pouvant répondre aux besoins des Personnes Handicapées et à leur famille, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents (124 en 2015) dont la cotisation a été fixée à 6 € lors de l'assemblée générale du 11/4/2015.

**Pour trouver nos objectifs et nos valeurs :**  
[www.aphra.fr](http://www.aphra.fr) et [contact@aphra.fr](mailto:contact@aphra.fr)

### POUR ENSEMBLE MIEUX VIVRE LE HANDICAP ET :

#### S'ENTRAIDER

A l'issue de l'assemblée générale du 11/4/2015 Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur le thème comment accompagner les personnes handicapées vieillissantes. Après l'assemblée générale 65 personnes (l'an dernier 45) se sont retrouvées à Messidor autour d'un repas.

#### S'INFORMER

Le 13 Novembre 2015 à L'Arbresle Salle Thimonier à 20 h conférence-débat sur le vieillissement des personnes atteintes de handicap suite au thème abordé lors de l'assemblée générale.

#### PARTICIPER

Le 7 mars 2015 a eu lieu le concours de belote à St Pierre la Palud toujours très apprécié. 40 doublettes ont passé un agréable après-midi. Cela a permis à notre association de récolter des fonds. En 2016, il aura lieu le 27 février 2016 également à St Pierre la Palud.

Le 6 juin 2015 Sortie au Parc des Oiseaux à Villard les Dombes.

Un succès. Daniel VIGOUREUX vice-président avait prévu 50 participants. Nous étions 61 personnes dont 16 en situation de handicap. C'est avec un car et un minibus que nous sommes arrivés sous un soleil de plomb. Après avoir fait connaissance des différentes variétés d'oiseaux, le repas était servi au restaurant du parc. Le spectacle des Oiseaux nous a émerveillés, ibis, aras, une multitude de couleurs. La visite s'est poursuivie à la mesure de chaque participant du fait de certaines difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La présidente, Simone Venet



# SERVICE AMI DU PAYS DE L'ARBRESLE



Qu'est-ce que l'Aide à la Mobilité Individuelle (AMI) ?  
Il s'agit d'un transport public routier de personnes dont certaines caractéristiques essentielles comme ses points de départ, ses itinéraires, ses horaires ou encore ses fréquences sont déterminés en fonction de la demande expresse des utilisateurs.

Ce service se situe à mi-chemin entre les transports en commun réguliers et la course individuelle. Il s'adresse aux populations les plus fragiles.

Conditions d'éligibilité, d'inscription et d'utilisation du service :

- Dans votre commune
- A la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle :  
04.74.01.68.90 - ami@paysdelarbresle.fr
- Sur [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

## INAUGURATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À L'ARBRESLE

L'aire d'accueil est destinée à l'accueil de petits groupes pour des séjours qui peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois.

Après 5 mois de travaux de réaménagement, l'aire d'accueil des gens du voyage située à L'Arbresle a été inaugurée en avril 2015, en présence de Monsieur Pierre-Jean ZANNET-TACCI, Président de la Communauté de Communes, de Monsieur Stéphane GUYON, Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône, de Madame Sheila MC CARRON et de Madame

Martine PUBLIÉ, Conseillères Départementales, et de Monsieur Alain SITBON, Président de l'HACIENDA. La Communauté de Communes réaffirme sa volonté de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'accueil des gens du voyage. La gestion de l'équipement est confiée à un opérateur privé spécialisé, la société HACIENDA - SG2A.

Le coût de ce projet s'élève pour L'Arbresle à 415 000 € HT, projet financé en partenariat avec le Département (87 860 €) et l'Etat (76 225 €).





# « VIE LIBRE »

Une permanence « VIE LIBRE » va voir le jour le troisième vendredi de chaque mois à la salle de l'ancienne gare de la Giraudière de 18 heures à 20 heures à partir du mois de janvier 2016.

Nous recevons les personnes en proie à toute forme d'addiction (alcool, drogue...), ceci pour les aider vers le chemin de la guérison.

Nous aidons aussi l'entourage de la personne addict.

D'après notre charte, nous sommes tenus à la confidentialité.

Contacts :

- Le responsable, Monsieur Roland HOYET : 06.58.68.15.02
- Le secrétaire, Monsieur Claude GARDETTE : 06.43.74.40.09

## EN BREF

### LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DU PAYS DE L'ARBRESLE

#### Relais Trottinette Audrey POLTURAT

117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE

Tél : 04 74 01 68 81 - Port : 06 59 54 52 24

Mail : relais.trottinette@paysdelarbresle.fr

#### Relais La Ronde des Loupiots Sylvie LE GAL

6 impasse Charassin - 69210 L'ARBRESLE

Tél : 04 37 58 05 28

Mail : relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr

#### Relais Les Ecureuils Françoise BEGUET

15 rue de la Mairie - 69210 LENTILLY

Tél : 04 74 01 52 59

Mail : relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr



# GRAIN DE SEL

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS DU PAYS DE L'ARBRESLE

Au cœur de L'Arbresle, le LAEP « Grain de sel » accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'adultes en fonction parentale.

Lieu ressource pour les enfants et les parents quel que soit leur lieu de résidence, « Grain de Sel » offre le plaisir simple d'être dans l'échange et dans le jeu, dans la rencontre et dans l'écoute.

Tandis que les enfants jouent, les parents peuvent se détendre, rencontrer d'autres familles, évoquer les joies et les difficultés d'être mère et père dans des échanges qui restent confidentiels.

L'équipe d'accueillants formés à l'écoute, se relaie pour faire vivre ce lieu et accueillir les enfants.

En activité depuis 2005, «Grain de Sel» est agréé par la

CAF, et soutenu par la municipalité de L'ARBRESLE, la CCPA, le Conseil Général et la MSA.

Ouvert le mercredi, jeudi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h, et une partie des vacances scolaires.

Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

Une participation d'1 euro par famille accueillie est demandée.

Contact : 6 Impasse Charassin (1<sup>er</sup> étage avec ascenseur)  
Tel. 04 72 42 26 86



Pour plus d'informations :

- [www.mairie-larbresle.fr](http://www.mairie-larbresle.fr) (petite enfance et associations)
- [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (site géré par la CAF) lieu d'accueil enfants parents

# PROGRAMME LOCAL DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

SUITE AU TRAVAIL DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE A PRÉSENTÉ CE MERCREDI 8 AVRIL SON PROGRAMME LOCAL DE RÉDUCTION DES DÉCHETS, À LA PASSERELLE À LENTILLY. CE PROGRAMME CONSISTE À METTRE EN ŒUVRE UN ENSEMBLE D' ACTIONS AVEC POUR OBJECTIF DE RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE, AINSI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE SUR 7 AXES ET 25 ACTIONS.



Le Programme Local de Réduction des déchets est prévu pour être mis en œuvre sur une durée de 5 ans allant de 2015 à 2019. Les actions opérationnelles, programmées dès 2015 sont :

– Animation dans le cadre des semaines de l'environnement (avec premier prêt de gobelets

réutilisables)

- Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective (5 structures volontaires accompagnées)
- Développement du compostage individuel et collectif (avec l'aide d'un stagiaire pendant 6 mois)
- Etude du service «recyclerie»
- Action coup de poing pour la collecte de l'amiante

(collecté en déchèteries)

- Mutualisation d'un broyeur de déchets verts pour les services techniques



## PRÊT DE GOBELETS RÉUTILISABLES AUX ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Chaque année, de nombreuses manifestations ont lieu sur le territoire du Pays de L'Arbresle. Ces manifestations et notamment les stands buvettes et restauration sont génératrices de déchets. La Communauté de Communes souhaite, à travers le prêt de gobelets consignés, sensibiliser les organisateurs et les visiteurs des événements au tri et à la réduction des déchets.

Dans le cadre du Programme Local de Réduction des Déchets, la Communauté de Communes met gratuitement à disposition de toutes les associations du territoire des gobelets réutilisables.



## POUBELLES JAUNES, CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

Attention, changement de jour pour la collecte à Chevinay : lundi semaine impaire. Consultez le calendrier joint au bulletin.

# TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

## COMMENT SE CALCULE LA TAXE D'ENLÈVEMENT D'ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) AU PAYS DE L'ARBRESLE ?

Il s'agit d'un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties (locaux d'habitation ou commerciaux). Elle est appliquée aux propriétaires mais elle peut être répercutée par les propriétaires sur les locataires.

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'imposition.

La valeur locative du logement est définie par les services fiscaux en fonction du local, des commodités, de la surface, de l'étage... La valeur peut être mise à jour par l'administration fiscale.

### Formule de calcul de la TEOM 2015 :

Base du logement X taux de la TEOM (9,2 %) = votre coti-

sation 2015 (une des colonnes de la taxe foncière) (La base est indiquée sur les avis d'imposition de la taxe foncière à la rubrique « base »)

Le taux de TEOM est voté chaque année par le Conseil Communautaire (pour mémoire, il est stable depuis 3 ans et a baissé de -0,2% en 2012).

Aucune exonération n'est possible même si l'habitation n'est pas habitée ou n'utilise pas le service.

La Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères permet de financer l'ensemble du service de gestion des déchets (bac, collecte, traitement) et les deux déchèteries.

Des questions complémentaires : Service gestion des déchets 04 74 01 68 90 [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)



**Mise en service - Dépannage - Ramonage**  
**Contrats d'entretien - Remplacement**  
 Chaudières - Pompes A Chaleur  
 Gaz - Fioul - Énergies renouvelables

Sté Française de Ramonage Villeurbanne **04 37 43 08 78**  
[www.groupecham.com](http://www.groupecham.com)



**JLL NET**  
 Nettoyage Entretien Multi-services

**Nos prestations**

**Nettoyage** : Lustrage approfondi, Décapage, Dégratage, Polissage, Restauration, Nettoyage en état des locaux de destination

**Entretien** : Petits travaux espaces verts, toits, tuiles, Désherbage, Nettoyage haute pression, Montage d'abri, clôture, balustrade, ...

**Multi-services** : Petits travaux, peinture et bricolage, Montage de meubles pour d'objets, placards, rideaux, ...  
 Déménagement  
 Entretien de vos espaces durant votre absence

**Autres prestations : Nous consulter**

**Ligne Directe : 06 68 26 51 77**  
**Nous écrire : [contact@jll-net.fr](mailto:contact@jll-net.fr)**  
**Visitez notre site [www.jll-net.fr](http://www.jll-net.fr)**



# L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE, NOUVELLE MOUTURE

**LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015, LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE, D'INTÉGRER EN TOTALITÉ LA COMPÉTENCE TOURISME AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Cette intégration, effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre a entraîné la dissolution de l'association, l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle étant désormais communautaire. C'est donc à cette date également que Josiane RIVIER et Bernard ROSTAING ont officiellement rejoint l'équipe de la Communauté de Communes, au sein du pôle Tourisme. Tous deux travaillent dans les locaux de l'Office de Tourisme, place Sapéon à L'Arbresle. L'équipe sera prochainement renforcée d'un développeur touristique et comprendra à terme un effectif de quatre personnes.

Elle sera chargée des missions d'accueil et d'information de l'OT et participera à la mise en œuvre de la stratégie touristique du territoire en collaboration avec les acteurs locaux.

## VOYAGE EN PAYS DE L'ARBRESLE

Dans le cadre de ses actions touristiques, la Communauté de Communes a réalisé un guide de découverte des différents patrimoines du territoire : terroir, patrimoine bâti, paysager, savoir-faire permettant ainsi une présentation complète de l'offre patrimoniale.

Cette réalisation vient compléter l'offre d'accueil recensée dans le guide touristique réalisé annuellement par l'Office de Tourisme.

Fruit d'une étroite collaboration avec les acteurs du territoire, ce guide a été conçu à la façon d'un carnet de voyages évoquant le récit d'un voyageur imaginaire et illustré de pho-



tos et d'illustrations aquarellées. Chaque thématique est également illustrée d'idées de sorties.

Disponible gratuitement à l'Office de Tourisme ou en téléchargement (version française ou anglaise) sur [www.paysde-larbresle.fr](http://www.paysde-larbresle.fr).

# DES CONSEILS ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ



La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'engage pour l'amélioration de l'Habitat, la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile.

Cette action s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer un logement. Les locataires sont également concernés dans le cadre du maintien à domicile. La Communauté de Communes et l'ANAH financent le conseil aux particuliers et apportent des subventions pour les travaux.

Des professionnels de l'habitat tiennent une permanence pour répondre aux questions des habitants et les conseil-

ler sur leur projet de travaux, sur le plan technique comme financier et les accompagner dans leurs démarches.

## **Permanence téléphonique :**

Le PACTARIM DU RHONE accompagne les personnes dans leurs démarches au 04.74.05.35.75 – [agencerhoneouest@pact-habitat.org](mailto:agencerhoneouest@pact-habitat.org)

## **Permanence d'information :**

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 9h00 à 12h00 à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : 04.74.01.68.90 – [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

## DÉFI FAMILLES À ENERGIE POSITIVE : L'OUEST LYONNAIS RECRUTE SES FAMILLES !

Le défi Familles à Energie Positive redémarre dans l'Ouest Lyonnais !

L'objectif ? Réaliser au moins 8% d'économie d'énergie par rapport à sa facture de l'année précédente, en adoptant simplement quelques gestes plus économes et sans affecter le confort !

Conseils et astuces pour réaliser facilement des économies d'énergie mais aussi financières, quelques temps conviviaux d'échanges avec les autres familles participantes... Vous êtes intéressés ? Participez au défi !

Inscriptions sur [www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr) ou contacter HESPUL au 04 37 47 80 90 ou [faep@hespul.org](mailto:faep@hespul.org)



# SYRIBT

## LE JARDINAGE BIO À L'HONNEUR AU SYRIBT...

Pour le suivi de la qualité des cours d'eau, le SYRIBT effectue chaque année des analyses. Sur chaque prélèvement, des molécules de produits phytosanitaires sont trouvées, parfois en quantité supérieure à la norme de potabilité.

C'est pourquoi, depuis 5 ans, le syndicat de rivières travaille avec les différents utilisateurs de pesticides (communes, agriculteurs...) afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

En 2015, le SYRIBT a souhaité aborder le sujet avec les particuliers. Ainsi, suite à un appel à projet lancé par l'association Naturama pour lequel le SYRIBT a été retenu, une action de sensibilisation des jardiniers amateurs du bassin versant a été mise en place.

Durant le printemps, des enquêtes ont été effectuées auprès de jardiniers de 6 communes du bassin versant : Fleurieux-sur-l'Arbresle, Grézieu-le-Marché, Montrottier, Saint-Forgeux, Saint-Loup et Sourcieux-les-Mines. Ainsi, 44 personnes ont été interrogées sur leurs pratiques de jardinage et notamment leurs habitudes de traitement.

Début septembre, trois soirées-débats ont été organisées

afin de présenter les résultats de ce travail, de diffuser un film réalisé suite aux interviews des jardiniers du bassin versant et d'approfondir le sujet avec l'intervention d'un spécialiste du jardinage bio, Pascal Aspe de Terre Vivante.

Une trentaine de personnes a participé à chaque soirée. L'occasion pour eux d'échanger sur leurs pratiques, de poser leurs questions à Pascal Aspe et de repartir avec des recettes pour réussir un beau jardin... Un guide de jardinage sans pesticide a été offert à chaque participant. Chacun peut ainsi retrouver à l'intérieur par exemple la recette d'infusion de sauge officinale qui s'utilise comme insecticide.

Le SYRIBT envisage de poursuivre ce type d'actions envers les jardiniers en proposant par exemple une visite des jardins de Terre Vivante (en Isère) ou encore des formations au jardinage bio.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04.37.49.70.85 ou par mail [annefleu.grand@syribt.fr](mailto:annefleu.grand@syribt.fr), ou reportez-vous au n°14 du journal «Ricochets» qui paraîtra prochainement.

**PROGRAMME LOCAL DE RÉDUCTION DES DÉCHETS**

## RÉPARATION DON et RÉEMPLOI

### 1<sup>er</sup> REPAIR CAFÉ DU PAYS DE L'ARBRESLE

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Venez APPRENDRE à RÉPARER vos objets

**Rien ne se perd, tout se répare**

**SAMEDI 21 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H00 (PLUS TOUS LES SAMEDIS)**

MJC DE FLEURIEUX ET D'ÉVEUX 133 route de Bel Air (sous la salle polyvalente) à Fleurieux sur l'Arbresle  
06.23.67.18.58 / [ass.planete.jeunes@gmail.com](mailto:ass.planete.jeunes@gmail.com)

Plus d'informations : Département de l'Arbresle 04 74 70 18 70 / [syribt.fr](http://syribt.fr)

Logos: Repair Café, Pays de l'Arbresle

[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

**SARL PERRET**

224 Route de la giraudière - RD 389 - 69690 - BESSENAY  
TÉL. 04 74 70 85 92 - Fax. 04 74 70 83 14 -

**Machabert** S.A.S.

Agent à votre service depuis 70 ans

Logo: RENAULT

Votre garagiste de proximité de 7h-12h/13h30-19h

04 74 72 09 20

Services offerts et occasionnels: Réparations, Toutes marques, Pièces détachées, Service de recharge véhicule électrique à votre disposition

343 Route de Paris à l'Arbresle À côté du stade - direction Roanne

[societe@machabert.fr](mailto:societe@machabert.fr)

# SPA

**CETTE IMAGE, QUI PEUT CHOQUER, REPRÉSENTE UNE RÉALITÉ QUI ATTEND LA GRANDE MAJORITÉ DES CHATONS QUE L'ON FAIT NAÎTRE : UNE MORT PRÉMATURÉE OU UNE VIE COURTE ET MISÉRABLE. ELLE SERA AFFICHÉE EN 4 M PAR 3 ET EN AFFICHES FORMAT ABRIBUS.**

**LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES SPA DE FRANCE, QUI REGROUPE 260 REFUGES INDÉPENDANTS, A LA VOLONTÉ DE SENSIBILISER LE PUBLIC À LA STÉRILISATION AFIN DE PRÉVENIR LES ABANDONS.**



## Le chat, nouveau « roi » des foyers français

Le chat a définitivement détrôné le chien sur le podium de l'animal préféré des français : ils sont près de 12 millions aujourd'hui à partager nos foyers.

## La réalité, elle, n'est pas « royale » du tout...

Chaque année au printemps, les refuges sont submergés par des centaines de milliers de chats adultes et de portées de chatons, qu'ils seront bien en peine de réussir à tous faire adopter.

## Comment en est-on arrivé là ?

Le chat a une capacité de reproduction impressionnante : un couple d'individus peut potentiellement engendrer 20 000 descendants en 5 ans !

Pourtant, la majorité des possesseurs de chats continuent à ne pas juger utile de les faire stériliser : seuls 5 % des chats sont stérilisés en milieu urbain, beaucoup moins en zone rurale.

Les chatons et chats abandonnés sur la voie publique sont à l'origine de l'explosion des colonies de chats errants qui sur-peuplent nos villes et sont condamnés à une vie courte, violente et misérable.

**Stériliser nos chats domestiques : une impérieuse nécessité en butte à des préjugés sans fondement**

✗ Non, la chatte n'a pas « besoin » d'avoir au moins une portée pour être en bonne santé.

✗ Non, la stérilisation n'est pas onéreuse en comparaison des problèmes potentiels qui apparaîtraient tout au long de la vie de nos félins s'ils n'étaient pas opérés. La stérilisation augmente l'espérance de vie et permet d'éviter des frais vétérinaires inattendus. En effet, elle élimine les bagarres entre mâles, le vagabondage et ses dangers, mais également limite les problèmes de santé (cancer, pyomètre, ...) et de M.S.T.A savoir que certaines cliniques vétérinaires proposent des facilités de paiement.

✗ Non, la prise de la pilule contraceptive n'est pas efficace à 100 %. De plus, elle augmente le risque de l'apparition

de tumeurs.

✗ Non, les chats stérilisés ne prennent pas de poids. Une alimentation adaptée et équilibrée permet d'éviter l'embonpoint.

✗ Non, les « fauves » ne cesseront pas de chasser ou de jouer. Un chat en bonne santé garde son instinct de félin.

✗ Et concernant le « ce n'est pas naturel », les ruelles des grandes villes ou les appartements confinés ne sont pas non plus des lieux naturels pour eux...

Cette opération est bénigne et reste une nécessité pour les protéger.

## STÉRILISER, C'EST SAUVER DES VIES

Le message semble paradoxal en première lecture. Pourtant, limiter la surpopulation féline par la stérilisation, est la seule solution pour donner une chance d'adoption à tous les chats qui attendent désespérément en refuge ou dans la rue d'être accueillis dans un foyer.

Contact : Dominique Dupont – d.dupont@cnspsa.fr



